Cahiers Africains de Rhétorique(fr), African Rhetoric Notebooks(An) **Vol 4, N°01 30 juillet 2025, pp.11-24**

De la mobilisation des émotions dans les adresses à la Nation des Présidents sénégalais[1]

Fatou GUEYE
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
fatou.gueye@ucad.edu.sn
https://orcid.org/0009-0000-3294-4063

Reçu : 15/04/2025, Accepté : 25/06/2025, Publiée : 30/07/2025

Financement *: L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.*
Conflit d'intérêts *: L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.*

Anti-plagiat : cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 0 %**

Résumé : Le présent article s'inscrit dans une perspective d'analyse de discours en ce sens qu'il appréhende l'objet d'étude (le discours politique tenu), le contexte et les circonstances de l'énonciation, dans une dynamique globale de construction de sens. Il se positionne sur le débat des émotions qui a cours depuis *La Rhétorique* d'Aristote, et se poursuit aujourd'hui à la faveur de l'avènement des courants pragmatiques en analyse des discours. En effet, du psychologue américain Paul Ekman, connu pour ses travaux sur les émotions de base et la compassion à Étienne et Battistelli qui ont développé des schémas d'annotation pour l'analyse linguistique des émotions dans les textes, les études sur les émotions se développent de plus en plus. Nous inscrivant sur la même logique, nous souhaiterions ici analyser les contenus explicites, implicites et reconstruits des émotions présentes dans un corpus sélectif centré sur les discours, à l'ONU, de quatre chefs d'états du Sénégal : Léopold Sédar Senghor (1960 à 1981), Abdou Diouf (1981 à 2000), Abdoulaye Wade (2000 à 2012) et Macky Sall (2012 à 2024). Le but recherché étant de démontrer que l'exploitation argumentative de l'émotion est une réalité dans le discours politique sénégalais, et que les Présidents sénégalais du corpus utilisent, avec des visées persuasives, une particularité discursive des émotions fondées sur le langage gestuel, la voix et les procédés stylistiques.

Mots clés : Argumentation, discours, émotion, pathos, persuasion, raison.

On the mobilization of emotions in the addresses to the Nation of Senegalese Presidents

Abstract: This article adopts a discourse analysis perspective in that it considers the object of study (the political discourse), the context, and the circumstances of the utterance, within a comprehensive dynamic of meaning construction. It addresses the debate on emotions that has been ongoing since Aristotle's Rhetoric and continues today with the advent of pragmatic trends in discourse analysis. Indeed, from American psychologist Paul Ekman, known for his work on basic emotions and

compassion, to Étienne and Battistelli, who developed annotation schemes for the linguistic analysis of emotions in texts, studies on emotions are increasingly developing. Following the same logic, we would like to analyze here the explicit, implicit, and reconstructed content of emotions present in a selective corpus focused on the speeches at the UN of four Senegalese heads of state: Léopold Sédar Senghor (1960 to 1981), Abdou Diouf (1981 to 2000), Abdoulaye Wade (2000 to 2012), and Macky Sall (2012 to 2024). The aim is to demonstrate that the argumentative exploitation of emotion is a reality in Senegalese political discourse, and that the Senegalese presidents in the corpus use, with persuasive aims, a discursive particularity of emotions based on gestures, voice, and stylistic devices.

Keywords: Argument, argumentation, context, speech, emotion, pathos, persuasion, reason

0.Introduction

Rendons à Aristote ce qui appartient à Aristote. C'est à ce philosophe grec de l'Antiquité que nous devons le premier ouvrage, *La Rhétorique*, traitant la question du « pathos » (entre 323 et 329 avant notre ère) compris comme l'émotion manifestée sous forme d'argument par un locuteur qui cherche à obtenir de son allocutaire l'adhésion affective à sa cause. Selon lui, la preuve pathétique joue un rôle essentiel dans l'argumentation. En effet, loin de la logique informelle qui voit en l'argumentation une pure activité de la raison, il milite pour un parcours argumentatif qui intègre trois preuves oratoires : l'ethos (preuve fondée sur une image positive du locuteur), le pathos (preuve fondée sur l'émotion et le sentiment) et le logos (preuve fondée sur la raison). Aristote, bien que théoricien de ces trois preuves oratoires, était persuadé qu'une distinction entre elles ne fait pas sens, elle ne peut être que pédagogique, surtout, comme le remarque Marianne Doury, quand on s'intéresse à la construction des émotions dans le discours.

> « Une distinction tranchée entre les trois types de preuve rhétorique – ethos, pathos, logos – ne fait pas plus sens lorsqu'on s'intéresse essentiellement au pathos. L'émotion manifestée par un locuteur (ou sa retenue émotionnelle) contribue à l'image qu'il renvoie de lui-même ; symétriquement, les images construites par le discours des acteurs de la communication ont en retour des retombées sur leur perception affective par les autres acteurs. La frontière n'est pas moins poreuse entre pathos et logos. » (Marianne Doury, 2016 : 141)

Nous partageons ce point de vue. Ce qui nous a d'ailleurs conduit, dans un passé récent, à une étude menée sur la mobilisation de l'ethos dans les discours politiques de Léopold Sédar Senghor. Il s'agissait de montrer comment il se construit verbalement une image positive de complicité et de connivence entre lui et son auditoire (ethos) pour agir efficacement sur ce dernier.

Celui-ci reste dans le même contexte de l'analyse du discours et s'intéresse au même thème, celui de la dimension émotionnelle de la persuasion. Mais ici, il s'agit de chercher à comprendre comment, par les moyens du langage, les hommes politiques

sénégalais arrivent-ils à produire des effets émotionnels sur leur public. A la lecture des éléments de notre corpus, deux stratégies énonciatives qui concourent à la construction du pathos semblent s'offrir à eux. D'une part se montrer ému dans le dessein de le transférer ensuite à l'autre. D'autre part proposer la représentation d'une situation ou d'un événement susceptible de créer de l'émotion chez le destinataire. Ces deux stratégies débouchent sur deux grandes catégories d'émotions : des émotions manifestées (explicitement ou implicitement) et des émotions reconstruites à partir de valeurs partagées. L'approche des émotions qui nous paraît la plus pertinente pour la prise en charge de ces deux stratégies, est celle qui intègre, à côté des éléments lexicaux couramment convoqués, les marqueurs grammaticaux et/ou stylistiques.

La prise en compte de tous ces paramètres fait que l'étude va comporter quatre grands axes. Le premier posera le cadre théorique et conceptuel afin de faire émerger le fil conducteur de l'étude. Les deux autres seront consacrés aux catégories d'émotions rencontrées dans les discours à visée persuasive. Le premier sera consacré à l'émotion manifestée, le second à l'émotion reconstruite à partir de valeurs humaines et socioculturelles.

1. **Cadre théorique et conceptuel de l'étude**

L'argumentation est généralement perçue comme une activité de parole qui associe un argument (une raison) à une conclusion. Le passage de l'un à l'autre étant associé à des prédicats du type démonter, prouver, déduire, etc. Cette conception, qui découle de celle de la logique informelle qui voit en l'argumentation une pure activité de la raison destinée à produire un discours rationnel, est largement partagée par VAN Eemeren et ses collaborateurs qui soutiennent que

> « L'argumentation est une activité de la raison, ce qui indique que l'argumentateur a pris la peine de réfléchir au sujet. Avancer un argument signifie que l'argumentateur cherche à montrer qu'il est possible de rendre compte rationnellement de sa position en la matière ». (VAN Eemeren et al. cités par AMOSSY Ruth, 2012 : 167).

Comme on le voit, VAN Eemeren et ses collaborateurs semblent écarter, en argumentation, tout recours à l'émotion, considérée comme un vif état affectif provoqué par un événement extérieur, même s'ils n'ignorent pas le rôle qu'elle peut y jouer.

> « (…) Cela ne signifie pas que les émotions ne peuvent pas jouer un rôle lorsqu'on adopte une position, mais que ces motifs internes, qui ont été assimilés par le discours, ne sont pas directement pertinents comme tels. Quand les gens proposent des arguments dans une argumentation, ils situent leurs considérations dans le royaume de la raison ». (VAN Eemeren et al. cités par AMOSSY Ruth, 2012 : 167).

Contrairement à eux, Aristote non seulement donne une place centrale aux émotions dans les argumentations, mais voit en leur usage un moyen efficace à la disposition du sujet discoureur pour convaincre et engager rapidement sa cible dans la voie de l'action. Souvenons-nous que l'acceptabilité d'une argumentation dépend beaucoup

et de la crédibilité de celui qui l'énonce et de sa capacité à entrer en connivence avec la cible. D'où d'ailleurs la proximité pour ne pas dire l'interdépendance entre l'ethos qui vise à augmenter le crédit prêté à une thèse par le biais de la crédibilité de celui qui l'énonce) et le pathos, moyen discursif visant à persuader un auditoire en faisant appel aux émotions là où la logique s'avère inefficace ou pas suffisamment opérante. Cela, Aristote ne l'avait pas perdu de vue. Il avait toujours prôné une démarche intégrative qui associe raison (logos), émotion et sentiment (pathos/ethos) dans le parcours de l'argumentation. Relisons ses mots concernant la persuasion par le pathos qui, pour lui,

> « (…) est produite par la disposition des auditeurs, quand le discours les amène à éprouver une passion ; car l'on ne rend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou plaisir, amitié ou haine » (Rhétorique, 1356a).

Aristote n'est pas seul dans cette perception du rôle de l'émotion. Plusieurs théoriciens du discours lui ont emboîté le pas. On peut en citer deux dont les idées ne nous ont pas laissée indifférente. Il s'agit du philologue Georges Molinié qui théorise l'idée d'une relation étroite entre le langage et les affects, et du sémioticien Georges-Elia Sarfati qui tisse un lien étroit entre activité de parole et activité sociale. Le présent article est consacré à cette émotion (pathos) et plus exactement à la manière dont elle est exploitée par les Présidents sénégalais pour des besoins de persuasion. Par quels moyens linguistiques et discursifs passe cette exploitation ? Les procédés utilisés pour exprimer l'émotion dans un discours à visée persuasive sont nombreux et d'une grande diversité. Ils vont des déictiques aux divers procédés discursifs et stylistiques proposés pour séduire, en passant par les termes d'émotion et de sentiment. C'est le propre du langage émotionnel, devrait-on dire. En tout cas l'abondance et la diversité de ces moyens sont reconnues par tous les chercheurs qui se sont penchés sur la question, notamment Raphaël Micheli qui souligne même avec force la grosse difficulté à assigner un lieu stable à ces moyens dans le système linguistique. Difficulté qu'il expose de la manière suivante :

> « Lorsqu'on s'intéresse aux émotions d'un point de vue langagier, les observables potentiels ne manquent certes pas (les émotions « sont partout »), mais les choses se compliquent passablement lorsqu'il s'agit de classer ceux-ci de manière cohérente, à l'aide d'un nombre limité de critères. L'abondance des observables n'a au fond d'égal que leur résistance aux tentatives de classement raisonné, ce qui peut provoquer le sentiment paradoxal que les émotions sont « nulle part » : il semble en effet très difficile de leur assigner un (ou plusieurs) lieu(x) stable(s) dans le système linguistique. » (2013 : 1).

Comment expliquer cette difficulté ? Micheli met en cause d'une part la très grande disparité des moyens d'expression de l'émotion, et d'autre part la manière dont ces moyens signifient ladite émotion.

> « Cela tient certainement à l'extrême hétérogénéité des phénomènes pertinents. Hétérogènes, les « moyens » propres au « langage émotionnel »

> le sont dans la mesure où ils engagent des unités qui se situent à différents niveaux d'organisation linguistique, et qui relèvent de plusieurs types de matériau sémiotique – verbal, mais aussi co-verbal (prosodique et posturo-mimo-gestuel). Hétérogènes, ils le sont aussi par leur manière de signifier l'émotion : de toute évidence, une unité lexicale comme « colère » ne signifie pas la colère de la même façon que – par exemple – la description verbale d'une situation justifiant cette émotion ou encore une augmentation du volume de la voix. » (2013 : 1).

Nous sommes en grande partie d'accord avec Raphaël Micheli, mais nous tenons à préciser aussi que les éléments dits émotionnels pris isolément ne renvoient pas toujours à une émotion donnée. Pour qu'ils aient une dimension pathétique, il faut qu'ils soient insérés dans leur contexte de production, lequel leur donne ce statut. Autrement dit, le discours empreint d'émotions utilisé à des fins de persuasion n'est pas toujours proprement émotionnel, c'est le contexte qui le rend émotionnel. A propos de contexte, faisons constater, à la suite de Bronckart (1985 : 27-32), que le contexte de production est composé de deux espaces complémentaires de définition et de matérialisation. Le premier situe l'acte d'énonciation et a pour coordonnées majeures les interlocuteurs (je/tu), le moment et le lieu de l'acte. Le second a trait aux paramètres psycho-socioculturels qui justifient l'insertion des conduites verbales dans le réseau des activités humaines. Tous les deux espaces peuvent être considérés comme des sièges d'émotion. Le premier abrite tous les sujets (humains ou humanisables) doués de sentiments et donc porteurs potentiels d'émotion. Le second espace est fait de lieux communs et de valeurs partagées sur lesquels repose le discours à analyser et qui peuvent servir de référents à l'émotion.
L'intervention de ce contexte de production est nécessairement invoquée pour rendre compte de l'interprétation du discours. L'acte d'interprétation, bien qu'intrinsèquement lié à la syntaxe de l'énoncé, ne peut se réaliser qu'avec l'aide des circonstances qui président à la naissance dudit énoncé. Notre analyse, dont l'orientation fait croiser psycholinguistique, sociolinguistique et rhétorique de la persuasion dans l'analyse des discours, n'y échappera pas. En prenant en considération le contexte précis de chaque énoncé à analyser, elle s'attèlera à établir le bilan émotionnel de chaque lieu psychologique actuel ou potentiel en déterminant les lieux psychologiques par le biais des expressions qui les désignent, en révélant et les émotions qui leur sont associées et le but recherché par le je-énonciateur en intégrant ces émotions dans son argumentaire.

2. L'émotion manifestée

Avec l'émotion que nous avons baptisée « émotion manifestée, le je-énonciateur joue pleinement sur l'empathie au sens didactique du terme, c'est-à-dire la capacité à s'identifier à autrui dans ce qu'il ressent. En effet, le locuteur suggère d'abord, à travers son discours, qu'il ressent une émotion pour ensuite la déclencher chez l'autre par empathie. Nous retrouvons là le mode de sémiotisation de l'émotion baptisé « émotion dite » par Raphaël Micheli (2013 : 5). Dans cette étude, nous l'avons rebaptisée « émotion manifestée ». Pour cette émotion, on la manifeste extérieurement par un comportement ou par un moyen artistique. Qu'est-ce qui caractérise le discours produit à cette fin ? D'abord par le fait qu'il contient un mot

ou une expression désignant l'émotion. Ensuite, la présence d'un « je-énonciateur », lieu psychologique actuel de l'émotion, c'est-à-dire à qui on a attribué des sentiments dans le discours. Puis, l'existence d'une relation (explicitée ou non) entre le mot ou l'expression désignant l'émotion et le je-énonciateur. L'explicitation ou non de cette relation nous fait entrevoir deux types de d'émotion manifestée : une émotion manifestée explicitement et une émotion manifestée implicitement.

2.1. L'émotion manifestée explicitement

Dans ce cas précis, non seulement le « je » est clairement identifié, mais aussi et surtout la relation entre le mot ou l'expression d'émotion et ce je-énonciateur est une relation de prédication : sujet + prédicat. Le prédicat étant nécessairement un syntagme verbal, est assimilable au rhème de la logique, c'est-à-dire ce qui est dit du sujet ; sujet qui est, dans cette conception, le thème, c'est-à-dire ce dont on parle. Par exemple dans l'énoncé « Je dois vous dire toute ma fierté d'être aujourd'hui parmi vous. », le thème est « Je », le rhème « dois vous dire toute ma fierté d'être aujourd'hui parmi vous. ». Nous l'observons dans l'énoncé suivant tiré d'une allocution de Macky Sall tenue le 28 mai 2018 au palais de la République, devant des représentants d'étudiants :

> « En me retrouvant avec vous, je dois défiler avec beaucoup d'émotion et de tendresse un peu plus de 30 ans d'histoire. J'ai été étudiant comme vous. J'ai été très impliqué aussi, comme vous, dans le mouvement étudiant, avec des camarades tout aussi engagés. »

Avant d'analyser cet énoncé, commençons par préciser que cette rencontre a eu lieu après le décès de l'étudiant Fallou Sène tué par balle par la gendarmerie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, lors d'affrontements entre forces de l'ordre et étudiants de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis qui réclamaient le payement de leurs bourses. Aussitôt après l'annonce de cette mort, les étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, pour apporter leur soutien à ceux de Saint-Louis, ont pris d'assaut l'Avenue Cheikh Anta Diop et brûlé une voiture de la police. Une fois ce contexte posé, revenons à l'énoncé pour souligner qu'il est analysable dans le cadre défini plus haut. En effet, il y a la présence de termes d'émotion. Il s'agit des unités lexicales « émotion » et « tendresse » qui renvoient à des qualités. Il y a également la présence de deux acteurs qui constituent les lieux psychologiques potentiels de l'émotion : le déictique « je » qui désigne l'énonciateur qui s'attribue les émotions dans son allocution (lieu psychologique actuel, réel), et les étudiants, désignés par le déictique « vous » auxquels aucune émotion n'est attribuée (lieu psychologique non actualisé dans le discours). Il est aussi observé l'existence d'une relation prédicative qui unit les unités lexicales, porteuses d'émotions, et le « je », lieu psychologique réel.

En effet, dans l'énoncé « Je dois défiler avec beaucoup d'émotion et de tendresse un peu plus de 30 ans d'histoire. », le thème est « Je », le rhème « dois défiler avec beaucoup d'émotion et de tendresse un peu plus de 30 ans d'histoire ».
En dehors de ces caractéristiques principales, le discours comportant une émotion manifestée explicitement est souvent suivi d'éléments justifiant l'émotion ressentie

par le je-énonciateur. C'est le cas dans cette même allocution de Macky Sall qui se poursuit ainsi :

> « (…) Parfois, j'ai été sanctionné simplement parce que j'étais dirigeant à l'amicale des Etudiants de la Facultés des Sciences. J'ai même été empêché d'aller faire un troisième cycle à l'étranger. C'est pour vous dire que je suis très sensible à votre situation. Voilà pourquoi, je peux dire avec force et conviction, que personne ne peut vous écouter mieux que moi. Personne ne peut vous entendre mieux que moi. Personne ne peut vous comprendre mieux que moi. Je connais vos difficultés. Je connais vos attentes. Je comprends votre passion. Je comprends votre impatience. »

Pour susciter le dégoût, il faut décrire un objet dégoûtant a-t-on coutume de dire. Par cet aphorisme, on peut comprendre que pour susciter de l'émotion chez l'autre, le locuteur peut se contenter de mettre en scène une situation propre à susciter l'émotion. Ce phénomène est visible dans notre corpus où il est souvent décrit des situations qui font émerger une émotion. C'est le cas dans l'énoncé ci-dessus où la situation décrite repose sur des termes traduisant une sorte d'injustice qui ne peut laisser indifférents des représentants d'étudiants, surtout qu'ils apprennent qu'elle a frappé un ancien dirigeant de mouvement d'étudiants. Ce sentiment d'injustice peut même déboucher sur une certaine connivence morale et intellectuelle entre les deux lieux psychologiques, le je-énonciateur et les étudiants. Cette connivence, entendue comme intelligence non avouée en vue d'une ligne d'action commune, est d'ailleurs fortement recherchée par le je-énonciateur qui, dans sa recherche d'une complicité avec les destinataires, émaille son discours de procédés de connivence qui frisent parfois l'exagération. Pour preuves, ces nombreuses hyperboles utilisées pour mettre en relief le sens de l'écoute et l'empathie qu'il adopte comme posture : « (…) personne ne peut vous écouter mieux que moi. Personne ne peut vous entendre mieux que moi. Personne ne peut vous comprendre mieux que moi…». Ajoutons-y l'usage fait du pronom indéfini « personne » qui a la propriété de marquer une quantité nulle : il est employé sous forme d'anaphore rhétorique, figure étendue, créant ainsi une amplification du discours tenu. Il est clair qu'il fait ici usage de l'argument dit ad misericordiam. En effet, il sollicite la pitié des étudiants pour leur faire adopter une ligne d'action qui lui soit favorable.

2.2. **L'émotion manifestée implicitement**

Dans ce cas-ci, l'émotion est tout juste suggérée. Il s'agit, en effet, de mettre en scène un objet, un évènement ou une situation propre à susciter l'émotion visée chez le destinataire. C'est dire que la relation entre le mot ou l'expression d'émotion et le je-énonciateur n'est pas une relation de prédication. Le je-énonciateur ne revendique pas ouvertement son émotion.
C'est le destinataire qui la déduit à partir d'indices présents dans la situation décrite par ce même je-énonciateur et affectant les principaux lieux psychologiques. Ceci est proche, sans être identique, de l'« émotion montrée » de Raphaël Micheli. En effet, l'énoncé porteur d'émotion manifestée implicitement

> « (…) présente un ensemble de caractéristiques qui sont susceptibles de recevoir une interprétation indicielle, au sens où l'allocutaire est conduit à inférer que le locuteur (…) éprouve une émotion, cette inférence reposant sur un rapport de cooccurrence supposé entre l'énonciation d'un énoncé présentant de telles caractéristiques et le ressenti d'une émotion » (2013 : 7).

Analysons, dans le cadre ainsi défini, l'énoncé suivant tiré d'une allocution d'Abdou Diouf.

> « Cet appui est encore plus nécessaire dans le principal problème politique, qui a fait de l'Afrique la triste vedette de l'année s'achève, il s'agit de l'apartheid. Jamais la violence fasciste et aveugle de Pretoria n'a été plus meurtrière qu'en 1985, ou l'on ne compte plus les victimes de l'odieuse barbarie des temps modernes. […].Même ceux qui avaient tendance à oublier qu'ils avaient combattue et vaincue le nazisme ont commencé de sortir de leurs hésitations, de leurs atermoiements, de leur indifférence. Partout, depuis les Blancs sud-africains eux-mêmes, jusqu'aux traditionnellement complices de l'apartheid à l'extérieur, le monde prend conscience ou mauvaise conscience : mais il se sent de plus en plus concerné par ce crime contre l'humanité. Cette prise de conscience mondiale de la gravité de ce nazisme moderne a trouvé son illustration dans les résolutions prises récemment aux Nations-Unies, pour mettre un terme à la politique de Pretoria. » (Abdou DIOUF, 31 déc. 1985).

Nous observons d'abord que les lieux psychologiques potentiels sont nombreux et désignent soit un individu (je), soit un groupe d'individus (ceux, ils, Blancs sud-africains, complices de l'apartheid, le monde, il). Notons aussi que la présence du je-énonciateur censé porter l'émotion n'est pas clairement affichée. L'émotion elle-même n'est pas explicitée. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas. Elle existe bel et bien, mais exprimée implicitement grâce à des mots et expressions qui jouent deux rôles essentiels dans l'énoncé : susciter l'émotion et faire passer le je-énonciateur du côté des lieux psychologiques porteurs potentiels d'émotions. On peut en citer « le monde » dans l'énoncé « Partout, […] le monde prend conscience ou mauvaise conscience : mais il se sent de plus en plus concerné par ce crime contre l'humanité ».

Il est tout à fait clair que cet énoncé obéit à une logique narrativo-descriptive qui induit la révolte que peuvent soulever des faits et gestes qui heurtent le sentiment de la justice. Certes le je-énonciateur ne se présente pas comme un porteur d'émotions, mais pour faire apprécier à leur juste valeur ses actions et son engagement à la cause des Sud-africains de l'ère Botha, il se sert du champ lexical de la cruauté capable d'éveiller des émotions (pitié et indignation notamment) susceptibles d'attirer l'attention de ses compatriotes : apartheid, violence fasciste et aveugle, meurtrière, odieuse barbarie, nazisme moderne, crime contre l'humanité… L'objectif recherché est que l'auditoire se laisse gagner, le sentiment d'empathie aidant, par l'indignation qui se cache derrière le sentiment d'injustice que ces mots et expressions traduisent

éloquemment. Pour récapituler, l'analyse ainsi effectuée permet de confirmer que dans un argumentaire émotionnel, l'émotion peut se manifester explicitement sous forme d'unités lexicales ou implicitement derrière des termes qui ne désignent pas explicitement une émotion, mais qui sont mobilisés par le je-énonciateur dans le cadre d'une logique narrative et/ou descriptive qui induit l'émotion.

3. **L'émotion reconstruite**

Nous venons de voir, dans les lignes précédentes, que l'argumentaire émotionnel ne lie pas son existence, dans le discours qui en découle, à la seule présence d'un terme d'émotion, mais que, pour se faire, il peut jouer sur des unités lexicales ou des champs lexicaux capables d'induire des émotions. Il nous a aussi été donné de constater que ces éléments lexicaux s'appuient sur des valeurs et savoirs partagés communs à tous les lieux psychologiques, le je-énonciateur et les autres acteurs, dont est tributaire toute reconstruction de sentiment si l'on en croit Christian Plantin (1999 : 4). Dans cette optique, les valeurs sont considérées comme des véhicules d'émotion, aussi bien par l'union des sentiments que par les gênes qui naissent respectivement de leur respect ou de leur violation. Nous allons nous intéresser ici aux valeurs humaines et celles socioculturelles relatives aux attitudes verbales comme comportementales associées à des émotions. Il s'agit de montrer comment le lieu psychologique (je-énonciateur ou autre) décrit, dans son argumentaire émotionnel, une situation par analogie à une réalité socio-culturelle ou une valeur partagée par les humains de manière générale pour inférer une émotion ou servir d'argument pour convaincre de la validité d'une thèse.

3.1. L'émotion reconstruite à partir de valeurs humaines

Commençons par indiquer le sens que le concept « valeur » prend dans notre étude. Nous partons de l'hypothèse qu'un référent n'acquiert le statut de « valeur » que quand il fait l'objet d'une préférence morale par les membres d'une communauté. Ainsi, le concept « valeur » se définit-il en priorité par son caractère collectif, nonobstant l'existence de cas particuliers où la valeur ne possède qu'une reconnaissance individuelle. Quand il reçoit comme épithète, le qualificatif « humain », il renvoie aux vertus, incarnées par tous les êtres humains et décelables à travers leurs interactions de tous les jours. La valeur humaine, aidée en cela par son caractère supra sociétal, fonde du coup toutes les relations humaines. Les valeurs humaines sont nombreuses. Il serait hasardeux de vouloir les classer par ordre d'importance. Elles sont toutes importantes et contribuent à l'effectivité d'une société humaine harmonieuse. Cependant, pour encourager et faciliter le ″vivre ensemble″, les valeurs telles que le dialogue, le respect de la diversité et la liberté nous paraissent essentielles, surtout en ce qu'elles recouvrent et font appel à d'autres valeurs complémentaires non moins essentielles pour leur matérialisation. En tout cas, les chefs d'Etat sénégalais en font souvent recours comme arguments dans leurs adresses à la Nation. Nous pouvons nous en rendre compte dans les énoncés suivants.

> « Le résultat, c'est que ceux qui nous observent de l'extérieur disent : "le Président Wade va trop vite en voulant installer la démocratie au galop. Nous, disent-ils, nous avons mis trois siècles. Mes chers Compatriotes, II

> nous faut démentir ceux-là et montrer que nous sommes un peuple majeur qui sait gérer ses libertés sans contrainte. J'ai eu l'occasion de dire que les Japonais, qui ont voulu rattraper les Occidentaux, sachant que la grève, finalement, est une perte sèche de l'économie nationale, ont inventé une nouvelle forme originale de grève, celle du foulard rouge, du silence ou du chant, tout en travaillant. Cela, on peut le faire de plusieurs manières et la grève n'est qu'une forme parmi tant d'autres. Alors exerçons notre imagination pour définir des formes compatibles avec notre état de sous-développement, notre état d'un pays qui veut rattraper ses retards. Nous devons comme les Japonais, inventer de nouvelles formes de protestations. Car ce qui est important c'est que la manifestation soit perçue par l'autorité. Pourquoi ne pas porter un brassard mais travailler ? » (Abdoulaye WADE, 3 avril 2004).

Replaçons cet énoncé dans son contexte. Nous sommes en 2004, un peu plus de trois ans après l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir. La situation économique du Sénégal n'est pas des meilleures. Les mouvements de contestation et les grèves qui ont marqué la fin de règne de son prédécesseur reprennent. Dans sa volonté de concilier liberté et travail, il en appelle au sens des responsabilités de chacun de ses concitoyens du monde du travail. L'argumentaire auquel il a recours est de type émotionnel. Il repose sur ce qu'il nomme ″la gestion sans contrainte des libertés″ pour démentir ceux qui prétendent que le Sénégal est entré prématurément dans la démocratie totale. Le comportement qui découle de cette manière assez subtile de flatter l'orgueil des sénégalais, et auquel il invite ses concitoyens, est à même de lui octroyer la propriété d'inspirer la responsabilité à soi-même et à ses destinataires. Pour se donner les moyens de son argumentation, il évoque l'histoire récente à travers l'expérience japonaise du développement. Quoi de cette histoire ? Il pouvait, lui économiste, être porté vers les facteurs économiques et financiers qui expliquent la rapide réussite économique du Japon, mais il a préféré mettre l'accent sur « l'amour du travail » et son corollaire « le sens des responsabilités » qui habitent chaque Japonais. Choix ne pouvait être plus judicieux pour obtenir de ses concitoyens, les lieux psychologiques directement visés (et désignés par nous, peuple majeur, notre, mes chers compatriotes) une adhésion à la nouvelle ligne d'action (port de brassard rouge pour manifester son mécontentement) qui s'adapte le mieux au contexte économique peu reluisant de leur pays. Dans l'énoncé suivant, Abdoulaye Wade s'appuie sur deux autres valeurs humaines interdépendantes, le dialogue et la tolérance, pour dérouler son argumentaire.

> « Notre première préoccupation est, bien sûr, l'approfondissement de notre démocratie dans la paix. Quelqu'un a dit "Le Sénégal a une mine : sa démocratie". Aujourd'hui, la démocratie en action, au-delà de ses bases bien ancrées dans la Constitution et dans nos lois, se consolide par le dialogue. C'est pourquoi j'ai érigé le dialogue en culte ! Dialogue avec les partis politiques dialogue avec les syndicats, dialogue avec toutes les forces vives de la nation. Ouverture et dialogue, voilà ce qui fonde également notre démarche au-delà de nos frontières. La paix, l'entente cordiale avec nos voisins, la promotion du NEPAD et la poursuite de l'Union africaine restent au cœur de notre action diplomatique. L'initiative de tenir à Dakar

> une conférence internationale sur le dialogue islamo-chrétien en décembre 2005 et le projet de création d'une Cité de la paix au Sénégal répondent à notre désir ardent de contribuer à la paix universelle pour instaurer entre les peuples des relations fondées sur le dialogue et la tolérance. » (Abdoulaye WADE, 3 avril 2004)

Là aussi, aucun des lieux psychologiques potentiels (notre, quelqu'un, je, partis politiques, syndicats, forces vives de la nation, voisins, les peuples) n'est porteur d'émotion. Même le je-énonciateur ne se présente pas comme un porteur d'émotion. Il s'appuie sur une tradition sénégalaise bien établie « Senegaal, réewum teraanga la » (Le Sénégal est un pays d'hospitalité), cette teraanga (mot wolof signifiant hospitalité) étant fondée sur l'amour, le respect, la paix, bref le « dialogue », une des conditions majeures de la matérialisation d'une cohésion sociale. Sachant que sa population est très attachée aux vertus du dialogue, surtout en matière de prévention et/ou de résolution des différends, il a poussé très loin les vertus de ce dialogue pour préparer ses destinataires à adhérer à son discours. En effet, il soutient l'avoir érigé au rang de divinité, d'être vivant mythique à vénérer : « (…) j'ai érigé le dialogue en culte ! ». Il est ainsi en phase avec sa société qui donne une place capitale au dialogue dans les relations humaines. Ce que semble traduire d'ailleurs le très célèbre proverbe wolof : « Réeroo amul, ñàkk a waxtaan a am » (Il n'y a pas de désaccord, il n'y a qu'absence de dialogue ~ Point de désaccord là où est privilégié le dialogue) dont l'ambition est de permettre une meilleure cohésion sociale par la voie du dialogue.

3.2. L'émotion reconstruite à partir de valeurs socioculturelles

Pendant longtemps, en Occident principalement, on a opposé un système de type occidental essentiellement centré sur l'intérêt individuel, à un système africain traditionnel qui, disait-on, ne favorise pas l'éclosion des potentialités chez l'individu à cause de pesanteurs sociales et culturelles. Cette manière de voir les phénomènes d'ordre social et culturel est-elle toujours d'actualité ? Même s'il est encore prématuré de répondre de façon tranchée par l'affirmative, il demeure que la référence à des valeurs socioculturelles est aujourd'hui courante chez les hommes politiques africains pour faire passer des messages visant un changement de comportement. Ils ont compris que ces valeurs n'ont jamais cessé d'être des manières d'être et d'agir de leurs collectivités, et qu'elles continuent, dans certains contextes précis, d'orienter les actions de leurs concitoyens. Les chefs d'état sénégalais sont de ceux-là, comme en attestent les énoncés suivants :

> « Le développement, c'est, bien sûr, la croissance économique, ainsi parlent les économistes. Mais, il ne faut pas, comme le disaient les Anciens, que nous préférions le vivre aux raisons de vivre. Le développement, c'est, par-delà la croissance économique, un humanisme intégral, très précisément, l'épanouissement harmonieux de l'homme intégral et des hommes intégrés à l'Humanité : épanouissement physique, épanouissement culturel, mais aussi et surtout, épanouissement moral. Il s'agit, au-delà du mieux-être, d'assurer le plus-être. C'est la raison pour laquelle j'ai ramené le Ministère du Plan au niveau du Secrétariat d'Etat, que je l'ai appelé Secrétariat d'Etat chargé du Plan et du Développement.

> C’est la raison pour laquelle j’ai rattaché ce Secrétariat à la Présidence de la République, pour qu’il me soit, en quelque sorte, sous l’œil et sous la main. » (Senghor, 3 avril 1962).

Cet énoncé est extrait d’un discours de Léopold Sédar Senghor tenu le 3 avril 1962, la veille de la fête de l’indépendance de son pays. Les lieux psychologiques identifiables sont le je-énonciateur, le sénégalais (fondus dans le nous) et les Anciens. La présence des Anciens est très remarquée. Leur évocation dans l’argumentaire de Senghor qui cherche à obtenir l’adhésion des Sénégalais à la nouvelle structuration de son gouvernement, n’est pas gratuite. Pour la comprendre, rappelons-nous la place centrale que les africains accordaient aux Anciens dans leur vie de tous les jours. En effet, en Afrique et plus particulièrement au Sénégal, pays où on passait, dans certaines sphères sociales, par eux pour la transmission des valeurs, les Anciens, représentants des Ancêtres sur terre, incarnaient la sagesse et étaient censés orienter la vie de la communauté. Cette voix des Anciens ne s’est pas estompée, elle continue encore à se faire entendre, comme c’est le cas dans cet énoncé du Président Senghor. Il s’en sert ici comme argument d’autorité, c’est-à-dire comme procédé de persuasion pour imposer, grâce à l’aval des Anciens, une opinion aux sénégalais, fortement imprégnés de leur tradition, sans avoir besoin de la démontrer.
Dans l’énoncé ci-dessous, Wade, lui, fait appel aux Ancêtres, tout en exaltant leur participation active à l’édification des valeurs qui ont fait du Sénégal un pays en harmonie avec elle-même.

> « Mes Chers Compatriotes, Si, en moins d'un demi-siècle d'existence de notre Etat, les Sénégalais ont su faire bloc, corps et âme, pour créer et consolider l'Etat Nation, c'est que chaque Sénégalaise et chaque Sénégalais exaltent quotidiennement les vertus cardinales de patriotisme, d'amour du prochain, d'ouverture et de tolérance qui habitent notre peuple depuis la nuit des temps. L'histoire des peuples et la lecture attentive de l'actualité nous enseignent que, lorsqu'elle est fondée sur la négation de l'autre, la diversité porte en elle les germes de la méfiance, charrie la tension et conduit aux conflits. Par contre, vécue dans le respect de nos différences, la diversité est source d'enrichissement et d'harmonie. Rendons grâce à Dieu. Sur cette terre que nous ont léguée nos Ancêtres, nous avons, en effet, hérité de valeurs sublimes, propres à toutes les composantes de notre corps social et fondées sur des rapports de respect mutuel, de tolérance et de convivialité. Dans ce sens, je viens de mettre en place une Académie des langues nationales où toutes les langues de notre pays, sans exception, trouveront leur place. Revisitons les règles de bienséance, l'esprit de solidarité et de partage qui gouvernent et raffermissent l'interaction entre nos différentes religions. Ces règles et cet esprit font que les Sénégalais, quelle que soit leur obédience religieuse, partagent les mêmes joies et les mêmes peines. N'oublions pas, en effet, que dans une même famille se mêlent musulmans et catholiques, que dans certains de nos cimetières, musulmans et chrétiens se reposent côte à côte pour l'éternité. Tel est, et tel doit rester le Sénégal.» (Discours du 3 avril 2004, veille de la fête de l’indépendance).

Là aussi, le choix du lieu psychologique « Ancêtres » n'est pas anodin, il obéit à une certaine logique : amener à bénir la terre léguée par ces Ancêtres et chérir tous ceux qui y vivent. Le poids des Ancêtres dans un tel projet ne saurait être négligeable si l'on s'en tient à la place qu'occupent les Ancêtres dans la société sénégalaise où certains morts continuent encore à avoir une emprise sur les vivants. L'argumentaire s'appuie sur la « diversité » comme valeur et utilise comme véhicule d'émotions le « respect des différences ». L'objectif visé étant le raffermissement et le renforcement de la cohésion sociale : « (…) les Sénégalais, quelle que soit leur obédience religieuse, partagent les mêmes joies et les mêmes peines. (…) Tel est, et tel doit rester le Sénégal. »

4. Conclusion

En conclusion, il convient de rappeler que les discours de notre corpus sont principalement des productions orales, comportant deux types de messages : le contenu (l'énoncé) et la manière d'exprimer ce contenu (par la voix et/ou le corps). Ainsi, l'émotion exprimée dans ces discours se manifeste à travers des indices corporels (gestuelle, mimiques), vocaux (intonation, variations de volume, débit) et linguistiques (lexique, procédés stylistiques et discursifs). La présente étude s'est concentrée sur l'analyse du contenu, visant à identifier et analyser les formes de l'émotion dans les allocutions des dirigeants sénégalais. Cette analyse a mis en évidence non seulement l'importance des émotions dans le discours politique sénégalais à visée persuasive, mais aussi deux voies par lesquelles ces émotions se construisent : soit par une émotion clairement traduite par des éléments lexicaux émotionnels ou potentiellement émotionnels, soit par une situation décrite par analogie aux préconstruits socioculturels partagés pour inférer de l'émotion.

Références bibliographiques

Amossy R. 2012, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin,

Aristote, *La Rhétorique*, Livre I (définition et fonctionnement de la rhétorique), 329/323

Bronckart J.-P. 1985, « Pour un modèle de production du discours », in J.-P. Bronckart (Edit.), *Le fonctionnement des discours*, p. 3-58,

Doury M. 2016, *Argumentation. Analyser textes et discours*, Paris, Armand Colin.

Gardes-Tamine J. 2011, *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin.

Plantin C. 1997 « L'argumentation dans l'émotion », in *Pratiques* 96, p. 81-100

Plantin C. 1997, « La construction rhétorique des émotions », http://icar.univ-lyon2.fr/Membres/cplantin/documents/1999b.doc

Robrieux J.-J. 2015, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin,

Raphael M. 2015, « Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion », *Semen* [En ligne], 35 | 2013, mis en ligne le 21 avril 2015, consulté le 12 août 2021. URL : http://journals.openedition.org/semen/9795 ; DOI : https://doi.org/10.4000/semen.9795

Note biographique

Fatou GUEYE est une enseignante chercheure, docteure et Maître Assistant à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle est spécialiste de la linguistique du discours au Département de Lettres Modernes. Ses axes de recherches sont axés sur des aspects clés du discours, tels que : la syntaxe, les modalisateurs, l'énonciation et la pragmatique avec un intérêt particulier pour les indicateurs référentiels et organisationnels. Ainsi, elle explore comment ces éléments influencent la construction et l'interprétation des énoncés enrichissant ainsi les études linguistiques contemporaines et la contribution et la compréhension des mécanismes discursifs en contexte. Aussi est-elle l'auteure de plusieurs articles publiés dans son domaine de recherche.

Copyrights

Le copyright de cet article est conservé par l'auteur ou les auteurs, les droits de première publication sont accordés à la revue. *L'article qui est sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International, est la propriété intellectuelle de cet(s) auteur*(s). Cahiers Africains de rhétorique ©

2022 by UMNG-FLASH is licensed under CC BY-NC 4.0